



Bulletin d'information

Bâtiment "Route Principale 38"



Les travaux de rénovation du bâtiment Route Principale 38 avancent très bien et les locataires prendront possession des lieux au début du mois de novembre.



En ce qui concerne le terrain autour de la maison existante, le Conseil communal étudie le morcellement de celui-ci afin de créer au minimum deux nouvelles parcelles destinées à la construction de maisons familiales.



Traversée du village - report des travaux

En date du 14 septembre 2018, les Autorités communales ont rencontré une délégation du Service des infrastructures du Canton au sujet de la traversée du village et plus spécialement de l'étape concernant la porte d'entrée Est du village. Le Canton doit refaire les conduites d'évacuation des eaux de la route à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'eau. Les travaux sont estimés à Fr. 300'000.00 pour le secteur « entrée du village côté Develier », et cela à charge unique du Canton. Le Service des infrastructures va entamer une étude pour la réalisation de ces travaux et cela va retarder le début de ce chantier. Le montant promis par le Canton, de Fr. 80'000.00, sera reporté sur l'année prochaine.

Toutefois, quelques travaux de colmatages seront réalisés prochainement.

Création d'appartements - sondage

Les Autorités communales sont en pourparlers avec une société coopérative d'habitation de la région avec comme objectif de créer des appartements adaptés et à loyers modérés à Bourrignon. Les deux bâtiments susceptibles d'accueillir ces logements sont, d'une part, l'ancienne école et, d'autre part, le bâtiment Route Principale 38.

Afin de cerner au mieux les besoins en matière de logements, le Conseil communal souhaite obtenir l'avis de la population et se permet la question suivante :

L'offre de logements adaptés et à loyers modérés pourrait m'intéresser à :

- court terme (1 à 5 ans)
- moyen terme (5 à 10 ans)
- long terme (+ de 10 ans)

Les réponses, sans engagement, sont à transmettre à l'administration communale par courrier à l'adresse Case postale 102, 2802 Develier ou par courriel à bourrignon@develier.ch ou par téléphone au 032 422 15 15 jusqu'au 15 décembre 2018.

Déchetterie communale : rappel et heures d'ouverture

Le Conseil communal se permet de rappeler quelques règles concernant la déchetterie communale :

- tout dépôt de matériel sur la place de la déchetterie doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de Monsieur Marcel Ackermann, conseiller communal en charge de la déchetterie ou de Monsieur Pierre-André Bieri, responsable de la déchetterie.
- la déchetterie communale, de part sa définition, récolte les déchets ménagers. Les dépôts en grande quantité (chantier ou autre) doivent être acheminés directement auprès d'une entreprise de recyclage, telle que G. Gobat SA à Develier ou Met Fer SA à Delémont.

Ouverture de la déchetterie :

10 novembre 2018	08 décembre 2018	05 janvier 2019	02 mars 2019
24 novembre 2018	22 décembre 2018	19 janvier 2019	16 mars 2019
	29 décembre 2018	02 février 2019	30 mars 2019
		16 février 2019	

Dès le 2 avril 2019, la déchetterie est ouverte tous les samedis et ce, jusqu'au 26 octobre 2019.

26 octobre 2019	09 novembre 2019	07 décembre 2019
	23 novembre 2019	21 décembre 2019
		28 décembre 2019

Mise au concours - déneigement

La Commune de Bourrignon met au concours le poste suivant :

Responsable du déneigement et du salage des rues et places communales

Véhicule : tracteur communal
Entrée en fonction : de suite
Acte de candidature : **jusqu'au mardi 13 novembre 2018**, à 18 heures.

Les offres de service sont à adresser au Conseil communal, Case postale 102, 2802 Develier, avec mention « postulation », dans le délai d'inscription fixé ci-dessus. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de :

- Monsieur Marcel Ackermann, conseiller communal en charge de ce dossier (079 275 20 22).

Service des eaux - appel à la modération

Les Autorités communales demandent à la population de consommer l'eau avec modération. Il est demandé notamment d'éviter les arrosages intensifs des pelouses et le lavage des véhicules.

Le Conseil communal ne manquera pas d'informer la population en cas de changement de la situation.

Bureau de vote - information

Le Conseil communal a désigné Monsieur Thierry Sautebin en tant que responsable du dépouillement lors des votations et élections et ce dès le prochain scrutin fédéral du 25 novembre 2018.

Chat - stérilisation

Les Autorités communales ont été alertées au sujet d'un nombre important de chats errants dans le village. Ce problème n'est pas nouveau et le Conseil communal s'en inquiète. L'Association jurassienne de protection des animaux peut aider les propriétaires de chats pour une stérilisation ou castration de leur animal. La dépense liée à cette intervention, environ Fr. 20.00, est à la charge exclusive des propriétaires.

Les Autorités communales prient les propriétaires de chats de prendre leur responsabilité afin de limiter leur nombre dans le village. Pour plus d'information :

Association jurassienne de protection des animaux (AJPA)
Route de France 44
2812 Movelier
Tél. 079 732 09 01
Site internet : www.ajpa-jura.ch



Fenêtres de l'Avent 2018

Agenda des manifestations

Jass du Ski-Club Bourrignon

Vendredi 2 novembre 2018, halle de gymnastique

Loto de la Sainte-Cécile

Samedi 24 novembre 2018, halle de gymnastique

Fenêtres de l'Avent

Fenêtres de l'Avent du samedi 1er décembre 2018 au lundi 24 décembre 2018

Assemblée communale

Mercredi 19 décembre 2018 à 20h00 à la salle des assemblées - suivie du vin chaud

Fermeture du bureau communal

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé dès le vendredi 21 décembre à 12h00 jusqu'au lundi 7 janvier 2019, 11h00.

Malgré le magnifique automne que nous vivons, il est déjà temps de penser à l'organisation des activités hivernales ! Ainsi, le Conseil communal vous propose de remettre sur pied les « Fenêtres de l'Avent ».



Toutes les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire sur le tableau affiché à l'ancienne école jusqu'au vendredi **16 novembre 2018**.

A noter que la date du 8 décembre est déjà réservée par la Ludothèque pour l'organisation du Téléthon et que le 19 décembre le vin chaud sera servi à l'issue de l'Assemblée communale.

Nous vous rappelons que chacun doit se sentir libre de venir partager un moment de convivialité : jeunes, moins jeunes, seul, en famille ou entre amis. La décoration est laissée à votre imagination et créativité.

D'avance MERCI pour votre participation active, soit en créant votre fenêtre ou une décoration insolite, soit en vous baladant dans le village pour admirer ce calendrier vivant et toutes les décorations.

Adresse et horaire

Commune de Bourrignon

Rue de l'Eglise 8

Case postale 102

2802 Develier

Téléphone : 032 422 15 15

Fax : 032 422 81 53

Heures d'ouverture du guichet :

Lundi : 11h00 - 12h00 16h00 - 17h00

Mardi : 11h00 - 14h00

Mercredi : 11h00 - 12h00 16h00 - 17h00

Jeudi : 11h00 - 12h00 16h00 - 19h00

Vendredi et

veilles de fêtes : 11h00 - 12h00 Fermé l'après-midi

Messagerie : bourrignon@develier.ch

Internet : www.bourrignon.ch

